

ECOLE « LE PETIT PRINCE »
TEL : 02 43 70 25 60 ou 07 88 93 53 05
Site internet e-primo
Adresse mail ce.0530328u@ac-nantes.fr

NOTE DE RENTRÉE 2025

➤ HORAIRES DE L'ECOLE :

8h45-12h
13h45- 16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi.

> Portail ouvert à 8h35 et 13h35

➤ PRÉSENTATION DES CLASSES ET DES ENSEIGNANTS :

- | | | |
|----------------------------|------------------------------------|---|
| - Classe n°3 (CE2-CM1-CM2) | (16 élèves) | Mme Sylvie HAY |
| - Classe n°2 (CP-CE1-CE2) | (15 élèves) | Mr Antoine JOUFFLINEAU |
| - Classe n°1 (PS-MS-GS) | (22 élèves)
assistée de l'ATSEM | Mme Mélanie ALLAIN, directrice
Mme Carole BRUAND |
| - AESH | | Mme Méline COIGNARD |

➤ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (06 77 17 00 76)

Un accueil est assuré de **7H30 à 8H35 et de 16H30 à 18h45**, lundi, mardi, jeudi, vendredi.
La participation financière de la famille varie selon les revenus et le temps de présence de l'enfant. Comme pour la cantine, la famille reçoit une facture en fin de mois.
Attention à bien inscrire votre enfant sur le portail Familles.

➤ LA CANTINE SCOLAIRE

Mme Laurence Hillaire assure le service de restauration scolaire, réparti en deux temps :

- **12h pour les élèves de maternelle**
- **12h40 pour les élèves de CP à CM2**

Les prises de repas peuvent être régulières ou occasionnelles.

L'inscription se fait uniquement sur le portail familles.

➤ PRÉSENTATION DU PERSONNEL MUNICIPAL :

- **Mme Camille Blanchetière**, directrice de l'accueil périscolaire,
- **Mme Carole Bruand**, ATSEM en classe de PS-MS-GS.
- **Mme Sandrine Lebrec**, agent d'animation accueil périscolaire,
- **Mme Elise Fraquet**, agent d'animation accueil périscolaire,
- **Mme Laurence Hillaire**, agent de service restauration,
- **Mme Jennifer Emery**, agent d'entretien.

➤ ASSURANCE SCOLAIRE

Je vous rappelle son caractère obligatoire pour les sorties scolaires. Les attestations d'assurance scolaire devront être remises dès la 1^e semaine de la rentrée, en stipulant bien « responsabilité civile ET accidents corporels ».

➤ VACANCES SCOLAIRES : vous trouverez le calendrier scolaire joint à ce mail.
Profitez de ces créneaux pour partir en vacances !
Le seul pont est le vendredi de l'Ascension, soit le vendredi 15 mai 2026.

- **SITE DE L'ECOLE** : sur **e-primo** (informations à venir) – la charte est jointe.
- **EVALUATIONS NATIONALES** : tous les niveaux (à partir du CP) seront évalués à partir du lundi 8 septembre.
- **PLAN VIGIPIRATE** : sécurité renforcée ⇒ il vous sera demandé de ne pas rester aux abords de l'école pour discuter, afin d'éviter les attroupements.
- **LA CHARTE DE LA LAÏCITE** vous est communiquée, je vous invite à la lire avec votre enfant.
- **LE PROTOCOLE pHARe** vous est également communiqué, en cas de harcèlement.
- La **REUNION DE RENTREE** aura lieu :
 - le lundi 22 septembre à 18h pour la classe 2 (CP-CE1-CE2).
 - le mardi 23 septembre de 18h à 18h30 : réunion générale avec tous les parents.
 - le mardi 23 septembre à 18h35 pour les classes 1 (maternelle) et 3 (CE2-CM1-CM2)
- Avec la note de rentrée, vous trouverez les **documents** suivants :
 - charte de la laïcité
 - calendrier des vacances scolaires
 - modalités d'entrée et de sortie du bâtiment
 - programme pHARe
- Dans le cahier de votre enfant :
 - fiche de renseignements pré-remplie **à corriger si besoin en rouge** + signature*
 - demande de participation au financement des sorties de l'année
 - fiche d'urgence à compléter
 - proposition d'assurance par la MAE
 - autorisation pour toutes les sorties de l'année
 - autorisation de sortie de l'école (à partir du CP) si besoin

* *la fiche de renseignements ne peut être envoyée par mail*

Mélanie ALLAIN, la directrice de l'école